

JE NE JETTE PAS « TOUT À L'ÉGOUT »



Contrairement aux idées reçues et indications sur les étiquettes des produits, il ne faut pas tout jeter dans les toilettes au risque de provoquer des désagréments voir de boucher les canalisations.

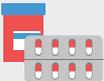
Un geste simple qui permettra à vos canalisations, aux réseaux de collecte, aux ouvrages d'assainissement et aux stations d'épuration d'assurer leur fonction pour le bien de chacun et la préservation du milieu naturel.

LES LINGETTES

Les lingettes sont un véritable fléau pour le réseau d'assainissement. Jetées dans les toilettes, elle causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent les pompes, obstruent les grilles et sont à l'origine de pannes importantes. **Des conséquences qui ont un coût et augmentent donc la redevance assainissement.**



Voici une liste de produits qui doivent impérativement être déposés dans les poubelles, déchèteries ou pharmacies.

LES PRODUITS	LEURS CONSÉQUENCES ?	OÙ LES JETER ?
 <p>LES OBJETS SOLIDES (lingettes, mégots de cigarettes, couches à jeter, protections hygiéniques, rouleaux de papier toilette, ...)</p>	Obstruction des réseaux, détérioration des pompes de relevage → augmentation du coût de l'assainissement	► DANS LA POUBELLE
 <p>LES HUILES ET LES GRAISSES (friture, cuisson, huile de vidange, ...)</p>	Colmatage des tuyaux chez vous et sur le réseau, nuisances olfactives, diminution des performances des stations d'épuration	► EN DÉCHÈTERIE
 <p>LES SUBSTANCES CHIMIQUES (Peintures, solvants, diluants, désherbants, hydrocarbures, ...)</p>	Perturbation du fonctionnement des stations d'épuration, menace pour l'environnement	► EN DÉCHÈTERIE
 <p>LES MÉDICAMENTS</p>	Non traités dans les stations d'épuration, ils se retrouvent dans le milieu naturel.	► EN PHARMACIE
 <p>LES ÉPLUCHURES (fruits, légumes, ...)</p>	Coûts de traitement superflus alors que ces déchets sont biodégradables.	► EN COMPOSTAGE OU DANS LA POUBELLE DÉCHETS MÉNAGERS